

Objet :
Informations de rentrée enseignement secondaire

Madame, Monsieur, Chers parents,

Cette année scolaire 2019/2020 se termine et nous voici déjà en route vers la prochaine rentrée. Nous aurons le plaisir d'accueillir votre enfant au sein de notre établissement pour l'année scolaire 2020/2021 et nous vous remercions de votre confiance.

A cet effet, veuillez trouver ci-après des informations importantes concernant la rentrée scolaire.

1/ Horaires d'été

Nos bureaux seront fermés du Lundi 13 juillet 2020 à 17h45 au Vendredi 21 Août 2020 inclus. Réouverture de l'établissement Lundi 24 Août 2020 à 7h30.

2/ Horaires de pré-rentrée*

Mardi 1^{er} Septembre 2020

9h00	Terminale Bac Prof. COMMERCE Terminale Bac Prof. GESTION ADMINISTRATION
9h30	Terminale GENERALE Terminale STMG Terminale STSS
10h00	1 ^{ère} Bac. Prof COMMERCE 1 ^{ère} Bac Prof. VENTE
14h00	1 ^{ère} GENERALE 1 ^{ère} STMG 1 ^{ère} STSS
14h30	2 ^{nde} Bac Prof. METIERS DE LA RELATION CLIENT 2 ^{nde} GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

**La pré-rentrée est obligatoire et la photo d'identité sera prise ce jour-là. Tout élève absent ce jour pourrait voir son nom rayé des listes.*

Début des cours Jeudi 3 Septembre 2020 selon l'emploi du temps distribué aux élèves lors de la pré-rentrée.



3/ Réunions de rentrée Parents-Professeurs

- **Lundi 14 Septembre 2020 à 17h45** : 2^{nde} Gé, 1^{ère} Gé, 1STMG, 1STSS
- **Mardi 15 Septembre 2020 à 17h45** : TSTMG, TSTSS, T. Générale
- **Jeudi 17 Septembre 2020 à 17h45** : 2MRC, 1BPCCE/Vente, TBPCCE, TBPGA

4/ Rencontres Parents-Professeurs

Pour l'ensemble des classes de l'établissement :

- **Samedi 21 Novembre 2020** de 9h00 à 14h00
- **Vendredi 12 Mars 2021** de 16h00 à 20h00

5/ Aménagements

- a) **Aménagements d'épreuves aux examens** : les familles dont les enfants demandent à bénéficier d'aménagements pédagogiques pour les épreuves devront se connecter sur l'application AMEX, dès le début du mois de septembre, afin de déposer une demande en y joignant les pièces justificatives demandées.

NB : Les aménagements accordés au titre d'un examen présenté en 2020 seront automatiquement reconduits pour 2021 sans nouvelle démarche de votre part, jusqu'à l'obtention de l'examen final (dans la limite de 3 ans).

- b) **Aménagements sur le temps scolaire** : Pour les élèves relevant d'un PAP/PAI ou de la MDPH et susceptibles de bénéficier d'un aménagement durant l'année scolaire, merci de contacter Mme IZARD ou M. DELUNEL au 04.91.15.76.40

6/ Bourse :

- Les renouvellements d'attribution de bourse s'effectuent automatiquement pour les élèves qui ont obtenu le passage en classe supérieure.
- Pour une première demande d'attribution de bourse 2020/2021, la date limite est fixée au 1^{er} octobre 2020.

Dans l'attente de vous rencontrer au cours de cette prochaine année scolaire 2020/2021, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers parents, en l'expression de notre sincère dévouement.

Le Chef d'Etablissement

S.THIEBAUT